

# Les préliminaires du combat

Autor(en): **Roques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **78 (1933)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348294>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Les préliminaires du combat<sup>1</sup>.

Tout combat comporte, tout au moins théoriquement, un certain nombre d'actes successifs ou de phases qui sont, d'après les idées généralement admises, classées de la manière suivante :

1° Les préliminaires du combat qui comprennent :

a) La marche d'approche,

b) La prise de contact.

2° L'attaque, y compris l'assaut.

3° La conservation du terrain conquis ou l'exploitation du succès.

Bien entendu, ce découpage en tranches est surtout commode pour le travail de l'esprit. Dans la réalité, chaque phase ne se distingue pas toujours nettement des autres ; tantôt chacune d'elles est séparée de la précédente par un intervalle plus ou moins long, tantôt la transition de l'une à l'autre est tellement insensible qu'il n'est souvent pas possible de les envisager séparément.

La distinction précédente a, pour le moins, l'avantage de classer les idées et de permettre de donner une image théorique de la physionomie du combat.

Nous allons successivement examiner dans leurs grandes lignes les conditions générales de leur exécution.

### MARCHES LOIN DE L'ENNEMI

Les marches loin de l'ennemi ont pour but d'amener les troupes dans la zone où le combat paraît devoir s'engager,

<sup>1</sup> L'étude qui suit est basée sur l'organisation de l'armée française, dont la *division d'infanterie* comporte : 3 régiments d'infanterie, 1 bataillon de pionniers, 1 groupe de reconnaissance, 2 régiments d'artillerie (75 et 155 C.), des troupes de transmission, aéronautiques et des services. Les projets présentés en vue de la réorganisation de notre armée se rapprochant sensiblement de l'organisation de la division française, on lira avec intérêt l'article très actuel d'un de nos correspondants français. (Rééd.)

d'après les renseignements fournis sur l'ennemi et la décision prise par le commandement. Autrefois ces marches s'exécutaient sans prescriptions particulières.

De nos jours, le développement pris par l'aviation et l'emploi de l'artillerie lourde à longue portée imposent quelques précautions spéciales que nous examinerons ultérieurement plus en détail.

### MARCHE D'APPROCHE

La marche d'approche commence au moment où les éléments d'infanterie pénètrent dans la zone où ils peuvent se trouver exposés au feu de l'artillerie ennemie de tout calibre soit, pour fixer les idées, à 12 km. environ de l'adversaire.

Elle aboutit à la prise de contact et prend fin, tout au moins théoriquement, quand les premiers éléments d'infanterie ennemie se dévoilent par leurs feux.

### PRISE DE CONTACT

La prise de contact consiste en quelque sorte à croiser progressivement le fer avec l'ennemi. Elle est exécutée tout d'abord par la cavalerie, puis par les avant-gardes d'infanterie.

Celles-ci, secondant l'action de la cavalerie, poursuivent leur mouvement en avant tant qu'elles ne rencontrent que des résistances disséminées et peu importantes. Elles s'efforcent de déterminer le sens et la valeur de la résistance adverse et de refouler par suite les éléments avancés de l'ennemi :

avant-gardes si l'ennemi est en marche ;

avant-postes si l'ennemi est en stationnement ;

de manière à arriver au contact des forces principales adverses.

Mais bientôt elles se trouvent en présence d'une résistance continue, d'un système de feux sans lacune et d'une densité telle qu'elles ne peuvent en venir à bout avec leurs propres

moyens. A ce moment-là le contact est pris. A une marche qui jusqu'ici se faisait dans l'inconnu va succéder l'attaque contre des objectifs que l'on sait occupés.

Nous examinerons plus spécialement dans cette étude les conditions générales dans lesquelles les marches loin de l'ennemi et la marche d'approche doivent être exécutées.

### *Marches loin de l'ennemi.*

Les marches loin de l'ennemi s'effectuent sans considération d'ordre tactique, avec le seul souci d'amener dans la zone où le combat est prévu, des unités bien entraînées, aussi fraîches que possible, prêtes à entrer en lutte avec le maximum de leurs moyens.

Elles sont faites avec le souci constant d'éviter aux troupes des fatigues inutiles, de jour de préférence, de nuit pour les dernières étapes, quand il s'agit notamment d'agir par surprise, de soustraire les colonnes aux tirs de l'artillerie à longue portée, ainsi qu'aux investigations et aux entreprises offensives de l'aviation ennemie.

Elles s'exécutent de préférence, pour la commodité du mouvement, sur de bonnes routes qui seront progressivement abandonnées pour les chemins latéraux au fur et à mesure que l'éloignement de l'ennemi diminuera.

En vue de protéger les colonnes en marche ou en station contre les investigations et les entreprises de la cavalerie ennemie et contre les raids des chars de combat à grande vitesse et à grand rayon d'action, des éléments de sûreté dénommés :

*En marche* : avant-gardes pour la protection vers l'avant,  
flanc-gardes pour la protection sur les flancs;

*En station* : avant-postes

assurent la sûreté du dispositif.

Cette période de marches dites loin de l'ennemi prend fin, théoriquement, quand les colonnes peuvent, d'après les renseignements fournis par l'aviation ou la cavalerie, se trouver exposées au tir de l'artillerie de campagne adverse.

*Marche d'approche.*

Nous nous placerons, pour cette étude, dans le cadre de la division qui est la première grande unité de combat française et nous étudierons le cas qui paraît le plus intéressant, celui de la marche d'approche d'un bataillon faisant partie de l'avant-garde de la division et couvert par le groupe de reconnaissance divisionnaire opérant dans la zone de marche de la grande unité envisagée.

*Marche du groupe de reconnaissance divisionnaire.*

Au préalable il paraît utile d'examiner au moins dans ses grandes lignes le fonctionnement de ce groupe (G. R. D.).

Il se compose de :

a) *Un escadron de cavalerie* à 4 pelotons de combat, chaque peloton comprenant 2 groupes de combat complets et 1 escouade supplémentaire de fusiliers.

b) *Une compagnie cycliste ou motocycliste* à 3 sections de combat et 1 groupe de mitrailleuses.

c) *Un peloton de mitrailleuses sur autos* à 4 voitures autos armées et 5 motocyclettes.

Le rôle du G. R. D., dans la marche d'approche, est essentiellement d'éclairer la marche de la division et de renseigner le commandement sur la situation de l'ennemi, ainsi que sur la nature et l'état du terrain.

Tout d'abord, il détache en avant des éléments de reconnaissance qui sont fournis par l'escadron de cavalerie pour prendre le contact, selon les circonstances, soit avec les éléments de cavalerie amie pouvant se trouver en avant de la grande unité, soit avec les premiers éléments ennemis.

Pour progresser, le groupe de reconnaissance divisionnaire procède en principe par bonds successifs, c'est-à-dire qu'il occupe successivement les lignes du terrain qui lui ont été fixées par le commandement de manière à avoir le temps d'effectuer les reconnaissances nécessaires dans toute la zone de marche (bois, villages, observatoires, etc.).

En cas de rencontre avec l'ennemi, il s'efforce d'en

déterminer le contour apparent et d'occuper les points importants du terrain en faisant tomber, en les débordant, les résistances locales. Il adresse ses renseignements à la fois au commandant des avant-gardes et au commandant de la grande unité.

Lorsque l'infanterie est parvenue dans la zone où le combat s'est ainsi engagé et a pris le contact, le groupe de reconnaissance divisionnaire dégage le front et selon les ordres reçus se replie soit sur un des flancs soit en arrière de l'infanterie en vue de son emploi ultérieur.

*Marche d'approche d'un bataillon d'avant-garde.*

La marche d'approche d'un bataillon d'avant-garde s'étend depuis le moment où ce corps de troupes quitte la formation de route jusqu'à celui où les premiers éléments de l'infanterie ennemie se dévoilent par leurs feux. Les feux à craindre sont ceux de l'artillerie et de l'aviation. Le bataillon d'avant-garde doit dès lors assurer sa sécurité propre, de manière à éviter toute surprise par le feu qui, avec les armes modernes, constitue toujours une catastrophe.

Il suffira à cet égard de rappeler quelques-unes des plus douloureuses surprises de la guerre de 1914, surtout à ses débuts.

Le 22 août 1914, l'avant-garde de la 7<sup>e</sup> division française (3 bataillons du 104<sup>e</sup> R. I. ; 1 groupe d'artillerie du 26<sup>e</sup> R.A.C.) traversant le village d'Etthe et marchant vers l'est est surprise en colonne de route par une grêle de balles venant du nord. Le régiment de cavalerie (14<sup>e</sup> hussards) qui devait éclairer et couvrir la marche de la 7<sup>e</sup> division n'ayant pu à temps déboucher d'Etthe, s'efforce de dégager son infanterie ; il charge en colonne dans les rues de la localité sur l'infanterie allemande qui attaque. Il est à moitié décimé et reflue en désordre sur le groupe d'artillerie de l'avant-garde.

Celui-ci, engagé dans la rue principale du village, ne peut se déployer et va rester jusqu'au soir exposé aux tirs incessants des mitrailleuses et des canons ennemis. Bref,

toute la journée, l'avant-garde de la 7<sup>e</sup> division luttera désespérément dans Ethe, sans pouvoir en déboucher, contre des forces triples d'infanterie et décuples d'artillerie. Elle y laissera la moitié de son effectif et ne pourra finalement se décrocher qu'à la faveur de la nuit.

Le 28 août, jour de la bataille de Guise, une surprise analogue se produit presque simultanément pour trois régiments de la 20<sup>e</sup> division (10<sup>e</sup> corps), le 47<sup>e</sup> R. I. à Audigny, le 1<sup>er</sup> R. I. à Puisieux, le 136<sup>e</sup> R. I. à Colonnay. Marchant de l'est vers l'ouest, les trois régiments, insuffisamment éclairés et couverts sur leur flanc droit sont surpris en colonne de route par une attaque allemande venant du nord et laissent en peu de temps sur le terrain près du tiers de leur effectif.

Ce sont là des expériences douloureuses dont il importe à tout prix d'éviter le retour.

Il est par suite indispensable que toute formation d'avant-garde, effectuant une marche d'approche, marche en garde. A cet effet elle devra :

- 1<sup>o</sup> S'éclairer à l'aide d'un *dispositif de sûreté*.
- 2<sup>o</sup> Prendre un *dispositif de marche* qui lui permette à chaque instant de manœuvrer et de combattre.

a) *Dispositif de sûreté*.

Dans le bataillon que nous étudions, ce dispositif est formé par des éléments de reconnaissance d'infanterie qui sont :

Des patrouilles de cavaliers régimentaires<sup>1</sup>.

Des patrouilles de fantassins détachées par les unités les plus avancées du bataillon.

De petits détachements, sous les ordres d'officiers, pour établir, s'il y a lieu, la liaison avec les bataillons voisins.

Ces divers éléments forment en avant des unités de première ligne un véritable réseau qui assure leur sûreté immédiate.

<sup>1</sup> Le régiment d'infanterie français comporte, sur pied de guerre : 3 bataillons, 1 cp. d'engins, 1 peloton de 25 cavaliers. (*Réd.*)

b) *Dispositif de marche.*

Le bataillon d'avant-garde adopte le plus souvent comme dispositif de marche d'approche le dispositif en losange, en triangle, ou en colonne double.

Ce dispositif initial n'est d'ailleurs pas immuable et doit sans cesse être modifié par le chef de bataillon, selon la nature du terrain et les facilités de cheminement qu'il présente et qu'il faut savoir utiliser à plein.

Sur certains parcours, le bataillon marchera, par exemple, en losange avec une seule compagnie de voltigeurs en tête ; sur un autre parcours, en colonne double. Plus loin le chef de bataillon, cherchant à se ménager la possibilité, en cas de rencontre, de pouvoir porter son effort d'un côté plutôt que d'un autre mettra en arrière d'une des ailes du dispositif initial tout ou partie de ses unités de réserve.

*Dispositif des compagnies du bataillon.*

Ce dispositif est essentiellement variable ; il dépend notamment du terrain et du front à couvrir.

Lorsque le terrain est découvert et que le front de marche n'est pas considérable, les compagnies de 1<sup>er</sup> échelon peuvent adopter la formation dite en losange, c'est-à-dire :

Une section en tête détachant en avant d'elle des patrouilles de fantassins renforcées par des cavaliers régimentaires.

Deux sections en 2<sup>e</sup> ligne, derrière la section de tête.

Une section en 3<sup>e</sup> ligne.

Cette formation se transforme rapidement en une formation d'attaque comprenant 1, 2 ou 3 sections à l'échelon de feu.

Quand le terrain est couvert, plus difficile à explorer ou que le front à couvrir est plus grand, les cp. peuvent adopter la formation en colonne double qui se transforme rapidement en formation d'attaque avec 2 sections à l'échelon de feu.

Enfin, quand le front à couvrir est très large ou bien

lorsqu'il faut prévoir la mise en œuvre, dès le début de l'action, d'une grande puissance de feu, les compagnies de tête peuvent adopter la formation en triangle avec trois sections en premier échelon.

La ou les compagnies de 2<sup>e</sup> ligne prennent, suivant le terrain et le front qui leur est attribué par le chef de bataillon, l'une ou l'autre de ces formations<sup>1</sup>. Elles doivent pouvoir à tout instant se porter rapidement vers la compagnie ou les compagnies de première ligne ou vers les flancs. En ce qui concerne la distance à observer entre les divers échelons dans chacune de ces diverses formations, elle doit être telle que les échelons successifs ne se mélangent pas et qu'ils ne soient pas atteints, dans la mesure du possible, par les mêmes projectiles. Elle varie de 100 à 300 mètres pour les unités de première ligne et peut atteindre 600 m. pour les compagnies de réserve.

Enfin, pour chacune des formations envisagées, dans chaque échelon, la profondeur doit être assez faible pour que le commandement des chefs de section puisse s'exercer sans difficulté.

### *Progression.*

La progression du bataillon doit s'effectuer strictement *sur la direction* donnée par le commandant. Cette notion de la direction a dans la manœuvre d'infanterie une importance capitale, bien souvent trop méconnue encore par les exécutants.

La direction est donnée d'abord d'après la carte en prenant un point de direction suffisamment éloigné. Elle est ensuite indiquée à la boussole. Auprès du chef de bataillon et auprès de chaque commandant de compagnie un officier ou un sous-officier dit *orienteur* doit être chargé à chaque arrêt de contrôler la direction suivie par les unités et au besoin de la faire rectifier.

<sup>1</sup> On peut également adopter les dispositifs suivants :  
en échiquier } formations dérivées de la colonne double.  
en trapèze }  
par échelons : la droite ou la gauche en avant.

Enfin la direction est sur le terrain, dans chaque compartiment de marche, précisée pour chaque unité de première ligne, toutes les fois que c'est possible, par un objectif bien net, donné respectivement par les capitaines aux chefs de section de tête.

Une fois le bataillon bien axé sur sa direction, il doit se déplacer par échelons, savoir : les éléments de reconnaissance d'infanterie, puis les unités de première ligne formant le premier échelon, les unités de deuxième ligne formant le deuxième échelon.

Pendant que les éléments de reconnaissance d'infanterie et les unités du premier échelon gagnent du terrain, les unités du 2<sup>e</sup> échelon sont prêtes à les soutenir ou à les recueillir, si c'est nécessaire. La marche du bataillon s'exécute ainsi par bonds successifs. Ces bonds sont fixés soit par le commandant et correspondent dans ce cas aux grandes lignes du terrain dont il est nécessaire pour des raisons tactiques de s'assurer la possession, soit par le chef de bataillon lui-même, de manière à permettre aux compagnies de progresser d'un compartiment de terrain dans un autre.

Des arrêts marquent la fin de chaque bond. Ils sont indispensables pour trois raisons essentielles :

1<sup>o</sup> Remanier, s'il y a lieu, le dispositif ou simplement, s'il ne doit pas être modifié, le réajuster et le remettre en ordre ;

2<sup>o</sup> Assurer et rétablir au besoin la liaison avec les bataillons voisins, de droite et de gauche, s'il y a lieu.

3<sup>o</sup> Assurer enfin la liaison effective avec l'artillerie.

Cette liaison est essentielle. Une infanterie ne s'engage plus de nos jours sans l'appui de son artillerie. Or le fonctionnement de cette liaison est la grande difficulté de la marche d'approche. Seules les lignes qui correspondent aux bonds de l'infanterie peuvent constituer des lignes d'accord pour les deux armes. L'artillerie règle ses déplacements et prévoit ses tirs en conséquence. Le souci du chef de bataillon doit être par suite de préciser à tout instant à l'artillerie qui l'appuie la ligne qu'il vient d'atteindre et celle vers laquelle

il se porte, ainsi que les objectifs sur lesquels il peut être appelé, au cours du nouveau bond, à demander l'action de l'artillerie.

Ces renseignements de l'infanterie sont transmis à l'artillerie par le détachement de liaison d'artillerie qui aura été affecté au bataillon.

### *Liaisons.*

La liaison entre le chef de bataillon et le commandant de régiment est assurée par coureurs, par appareil optique, par téléphone et si un avion d'infanterie survole les avant-gardes, par signaux, panneaux ou artifices, du bataillon à l'avion.

La liaison entre les commandants de compagnies et le chef de bataillon est assurée par coureurs et par appareil optique.

### *Progression des compagnies du bataillon.*

Tant que l'artillerie ennemie est seule à craindre, chacun des éléments des compagnies du bataillon se déplace par série de bonds plus ou moins étendus, en évitant les parties battues ou de parcours difficile. Les chefs de section et de groupe s'efforcent de ramener toujours le dispositif à la forme et aux dimensions initialement prescrites.

### *Place du chef de bataillon et des commandants de compagnie.*

Pour conduire sa manœuvre, le chef de bataillon doit se porter en avant avec le capitaine de la compagnie de 1<sup>re</sup> ligne, dans la direction de marche qui lui a été fixée, accompagné de ses observateurs, de 2 agents de liaison par compagnie, et du chef du détachement de liaison d'artillerie. Il occupe ainsi successivement les postes de commandement que lui a précisés le commandant de régiment. Sa section de commandement le suit en arrière, aux ordres d'un officier.

Un sous-officier de confiance, l'adjutant de bataillon en principe, est particulièrement chargé de transmettre au colonel les comptes rendus du chef de bataillon, tout en gardant le double et d'autre part de faire parvenir au chef de bataillon les ordres du commandant de régiment.

Dans chaque compagnie de voltigeurs de 2<sup>e</sup> ligne, le capitaine se tient en principe vers le centre de son unité, en avant du 2<sup>e</sup> échelon et s'efforce de rester en *liaison à la vue* avec le chef de bataillon.

Le commandant de la compagnie de mitrailleuses reste, autant que les circonstances le lui permettent, à proximité du chef de bataillon de manière à recevoir dans le minimum de temps toutes les indications nécessaires concernant la mise en œuvre des mitrailleuses.

En résumé, les dispositions précédentes sont particulièrement dictées par le souci constant d'éviter la surprise par le feu. Elles se résument en trois règles essentielles qui sont les suivantes :

Se faire précéder à bonne distance par un dispositif d'infanterie de sûreté ;

Marcher en garde en prenant un dispositif d'approche qui puisse se transformer immédiatement en dispositif de combat ;

Rester en liaison constante avec l'artillerie.

Loin d'entraver la rapidité de la progression, ces dispositions ne peuvent que la favoriser, si l'on a l'habitude de les prendre rapidement et en quelque sorte d'une manière automatique.

Pour cela il importe que l'instruction du temps de paix apprenne à chacun le rôle qu'il doit jouer dans les diverses circonstances du combat, de manière que les mesures prescrites puissent s'exécuter rapidement, sur de brèves indications, qui seront bien souvent les seules qu'il sera possible de donner au cours du combat.

Colonel ROQUES.

---